

INFIRMIER EN PRATIQUE AVANCÉE



OBJECTIFS

Aptitudes et compétences

Permettre à des infirmiers d'acquérir des compétences pour exercer en pratique avancée et développer les rôles liés à cette fonction. Cette formation a été conçue en inter et pluridisciplinarité et est conforme aux textes en vigueur.

Les apprenants peuvent choisir parmi 4 mentions. Les compétences visées pour chaque mention sont les suivantes :

Mention Pathologies chroniques stabilisées, prévention et polyopathologies courantes en soins primaires

- > Participer à l'organisation des activités entre le premier et le second recours, en ville et en établissement de santé, pour une meilleure gestion du parcours du patient, notamment face à de situations complexes,
- > Organiser avec les autres intervenants le parcours de santé de personnes vulnérables et polyopathologiques dans un but préventif, curatif ou palliatif,
- > Identifier les facteurs psychologiques, médicaux et sociaux limitant le rétablissement du patient et les différents acteurs du parcours de son rétablissement,
- > Identifier les enjeux de la mise à jour des bases de données et des registres liés aux pathologies chroniques et les renseigner.

Mention Oncologie et hémato-oncologie

- > Coordonner la prise en charge du patient et organiser les relais entre la ville et les établissements de santé et au sein des établissements pour une meilleure gestion de son parcours, notamment face à de situations complexes,
- > Organiser les files actives de patients pour réduire les délais de prise en charge,
- > Accompagner la réflexion éthique de l'équipe concernant l'accompagnement personnalisé de la fin de vie et le suivi des directives anticipées,
- > Identifier les facteurs psychologiques, médicaux et sociaux limitant le rétablissement du patient et les différents acteurs du parcours de son rétablissement.

Mention Maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale

- > Coordonner la prise en charge et organiser le parcours du patient entre la ville et les établissements de santé et au sein des établissements en pré-suppléance et du patient greffé, notamment face à de situations complexes,
- > Organiser les files actives de patients pour réduire les délais de prise en charge,
- > Organiser le suivi du patient entre les différents établissements de soins ou services au sein d'un même établissement,
- > Conseiller les équipes pour la prise en charge des patients en situation complexe, médicaux et sociaux limitant le rétablissement du patient et les différents acteurs du parcours de son rétablissement.

OBJECTIFS (suite)

Mention Psychiatrie et santé mentale

- > Élaborer et évaluer des projets personnalisés de soins et de vie en équipe, en association avec le patient et ses proches, en collaboration avec les acteurs sanitaires, médico-sociaux, sociaux et éducatifs,
- > Coordonner les interventions avec les acteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux et les activités intra-hospitalières et extra hospitalières en lien avec le projet de soins,
- > Concevoir des outils de prévention et de réponse aux situations de crises,
- > Conseiller les équipes sanitaires, sociales et médico-sociales sur la prise en charge des pathologies chroniques, sur la prévention et la réponse aux situations de crises,
- > Conseiller l'équipe de soins sur les indications et les limitations du recours aux soins sans consentement dans un objectif d'utilisation pertinente,
- > Conseiller l'équipe de soins sur les pratiques alternatives aux pratiques d'isolement et de contention,
- > Accompagner les équipes dans les situations de soins sans le consentement du patient, dans les pratiques respectueuses du respect des libertés fondamentales, dans un processus de raisonnement éthique,
- > Veiller à l'accès ou au maintien des droits de la personne.

PUBLIC CONCERNÉ

Être titulaire d'un diplôme (DE, Licence) d'infirmier.

PROGRAMME

1^{ère} année

Semestre 1

- > UE Clinique,
- > UE Sciences infirmières et pratique avancée,
- > UE Responsabilité, Éthique, législation, déontologie,
- > UE Langue Vivante,
- > UE Méthodes de travail.

Semestre 2

- > UE Clinique,
- > UE Formation et analyse des pratiques professionnelles,
- > UE Santé publique,
- > UE Recherche,
- > UE Stage (2 mois en temps plein).

2^{ème} année

Semestre 3

- > UE Recherche,
- > UE Langue vivante,
- > UE Bases fondamentales (mention),
- > UE Clinique (mention),
- > UE Parcours de Santé (mention).

Semestre 4

- > UE Stage (4 mois en temps plein),
- > UE mémoire.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

> Pr Armelle GENTRIC

OBTENTION DU DIPLÔME

Évaluation :

L'évaluation sera mise en place de la manière suivante :

- > Un contrôle continu semestriel,
- > Un examen écrit semestriel,
- > Une validation des stages annuelle,
- > Une soutenance d'un mémoire.

MODALITÉS

Durée : 2 ans, à temps partiel

- > Première année :
 - 504h de cours,
 - 2 mois de stage.
- > Deuxième année :
 - 384h de cours,
 - 4 mois de stage.

Lieu : Faculté de Médecine et Sciences de la Santé de Brest et SUFCA.

Méthodes mobilisées : la formation alterne des méthodes transmissives, actives et réflexives.

Tarif 2020-2021 : sur notre site internet Formations > Pôle Santé > Diplôme d'État Infirmier en Pratique Avancée.

Délai d'accès : après validation du responsable pédagogique.

DATES

Début de la formation : janvier 2021.

Fin de la formation : décembre 2023.

CANDIDATURE

Condition d'accès : sur dossier + entretien.

Candidature en ligne :

www.univ-brest.fr/inscriptionfc

ACCESSIBILITÉ

À l'UBO, l'espace Handiversité, lieu d'accueil, d'écoute et d'informations propose un dispositif d'accompagnement spécifique.

CONTACT

Administratif :

Pôle Formation Continue en Santé
22 avenue Camille Desmoulins
CS93837 - 29238 BREST cedex 3
Mail : ipa@univ-brest.fr
www.univ-brest.fr/fcsante